



Assurance maladie : vous avez dit réduction des déficits ?

Il est urgent de réduire le déficit de l'assurance maladie. Tous les partenaires : Etat, Caisses, partenaires sociaux, assurés, professions de santé sont d'accord sur ce point. Les Aînés Ruraux aussi. Ils informent leurs adhérents des nouveaux dispositifs mis en place et les sensibilisent à la nécessité de faire des économies, de se prendre en main, notamment en favorisant la prévention. Les mois passent, des nouvelles décisions sont prises, souvent sans grande communication envers l'assuré. Ainsi l'été a vu apparaître de nouvelles dispositions, prises dans la plus grande discrétion.

Les Aînés Ruraux ont suivi cette actualité qui nous concerne tous.

-- **2402 €** : c'est la somme que chaque habitant a dépensée pour sa santé en 2005, première année de la réforme de l'Assurance maladie. Les économies escomptées avec la réforme ne sont pas au rendez-vous puisque les dépenses sont en augmentation de 3,9 % en valeur par rapport à 2004.

-- **31 €** : c'est le nouveau tarif de la « visite du généraliste à domicile » à compter du 15 octobre 2006.

-- **De 50 à 65 %** : c'est le niveau de prise en charge, par l'Assurance maladie, de la prime d'assurance responsabilité, selon la spécialité, des chirurgiens et gynécologues obstétriciens. Cette prise en charge s'ajoute à la participation financière de l'Assurance maladie aux cotisations sociales de médecins conventionnés.

Les Aînés Ruraux se posent des questions. De telles dispositions sont-elles à même de réduire les dépenses de l'Assurance maladie ? Il semble que les efforts soient demandés d'abord et avant tout aux assurés sociaux, c'est-à-dire aux citoyens. Est-ce là la nécessaire solidarité qui doit s'exercer entre les différents acteurs de la santé ?

-- **75 médicaments** dits « de confort » devraient, selon la Haute Autorité de Santé, être prochainement déremboursés, faute d'efficacité médicale reconnue.

-- **85 % en moyenne** et jusqu'à plus de 300 % dans les cas extrêmes : c'est l'explosion constatée du prix des médicaments qui ont déjà été complètement déremboursés, dans le cadre de la réforme de l'Assurance maladie. Des chiffres qui interrogent....

Les Aînés Ruraux suivent l'actualité et font entendre leur opinion. En octobre, deux rendez-vous importants :

- **16 et 17 octobre** : Les Aînés Ruraux – Fédération nationale participent aux Etats Généraux de la Prévention.

- **11 octobre** : le Projet de Loi pour Le Financement de L'Assurance Maladie 2007, (PLFSS), a été présenté au Conseil des ministres avant d'être soumis au Parlement. A priori, il ne sera pas demandé d'efforts supplémentaires nouveaux aux assurés (à l'exception de la majoration du forfait hospitalier de 1€ au 01/01/2007 prévue par la réforme de l'Assurance Maladie) ; les économies attendues devant essentiellement résulter de la poursuite des actions engagées en 2006.

Le cas échéant, les Aînés Ruraux - Fédération nationale donneront leur avis sur le PLFSS et feront les observations nécessaires aux responsables politiques.

Monsieur Jean-Pierre Garcia

Administrateur national et de la fédération départementale du Rhône, président de la commission "Solidarité"